

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Service correctionnel du Canada (SCC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les conventions comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables du secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* du SCC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation axée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2024 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et les résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du SCC sont examinés par le personnel de l'audit interne, qui fait des vérifications périodiques de différents secteurs des activités du SCC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers consolidés au Commissaire.

Les états financiers consolidés du SCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Original signé par

Anne Kelly,
Commissaire

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
19 août 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

En date du 31 mars

(en milliers de dollars)

	2024	2023
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 312 850	725 649
Passif environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	129 605	126 733
Indemnités de vacances et congés compensatoires	91 803	92 583
Avantages sociaux futurs (note 6)	37 300	39 187
Fonds de fiducie des détenus (note 7)	32 326	33 983
Revenus reportés (note 8)	694	675
Total des passifs nets	1 604 578	1 018 810
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	337 902	298 463
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	71 465	102 074
Stocks destinés à la revente (note 10)	12 218	12 410
Total des actifs financiers bruts	421 585	412 947
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	(1 452)	(1 130)
Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(1 452)	(1 130)
Total des actifs financiers nets	420 133	411 817
Dettes nettes de l'organisation	1 184 445	606 993
Actifs non financiers		
Stocks non destinés à la revente (note 10)	52 677	65 753
Immobilisations corporelles (note 11)	2 522 955	2 401 877
Total des actifs non financiers	2 575 632	2 467 630
Situation financière nette de l'organisation	1 391 187	1 860 637

Obligations contractuelles ([note 12](#))Passifs et actifs éventuels ([note 13](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Original signé par

Original signé par

Anne Kelly,
Commissaire

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
19 août 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE
DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2024 Résultats prévus	2024 Réel	2023 Réel
Charges			
Prise en charge et garde	1 870 575	2 661 621	1 941 677
Interventions correctionnelles	613 976	692 555	575 510
Surveillance dans la collectivité	187 597	222 672	191 014
Services internes	428 730	513 149	441 484
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(20 089)	(9)
Total des charges	3 100 878	4 069 908	3 149 676
Revenus			
Ventes de biens et de services	54 574	57 997	47 111
Revenus divers	3 858	9 591	7 564
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(3 858)	(5 037)	(2 643)
Total des revenus	54 574	62 551	52 032
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 046 304	4 007 357	3 097 644
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		3 300 524	2 977 425
Variation des montants à recevoir du Trésor		39 429	6 122
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)		197 967	179 660
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 14c)		(32)	-
Autres transferts d'actifs et de passifs de (à) d'autres ministères (note 14c)		9	(174)
Total du financement du gouvernement et des transferts		3 537 907	3 163 033
(Revenu) coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		469 450	(65 389)
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice		1 860 637	1 795 248
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice		1 391 187	1 860 637

Information sectorielle ([note 15](#))

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2024	2023
(Revenu) coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	469 450	(65 389)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	258 664	199 699
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(130 703)	(129 475)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 086)	(2 319)
(Perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(4 333)	(9 555)
Ajustement aux immobilisations corporelles (note 11)	(432)	(242)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 14c)	(32)	-
<i>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</i>	121 078	58 108
Variation due aux stocks non destinés à la revente	(13 076)	(6 747)
(Diminution) augmentation de la dette nette de l'organisation	577 452	(14 028)
Dette nette de l'organisation – début de l'exercice	606 993	621 021
Dette nette de l'organisation – fin de l'exercice	1 184 445	606 993

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 007 357	3 097 644
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(130 703)	(129 475)
(Perte nette) gain net sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(4 333)	(9 555)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 11)	(432)	(242)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(197 967)	(179 660)
Variations de l'état consolidé de la situation financière		
(Augmentation) des créditeurs et des charges à payer (note 4)	(587 201)	(5 336)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	780	11 092
(Augmentation) des passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5)	(2 872)	(2 633)
Diminution des avantages sociaux futurs (note 6)	1 887	6 386
(Augmentation) diminution du Fonds de fiducie des détenus (note 7)	1 657	(10 040)
(Augmentation) diminution des revenus reportés (note 8)	(19)	126
(Diminution) augmentation des débiteurs, avances et prêts (note 9)	(30 931)	10 537
(Diminution) des stocks (note 10)	(13 268)	(8 973)
Transferts d'actifs (de) à d'autres ministères (note 14c)	(9)	174
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	3 043 946	2 780 045
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	258 664	199 699
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(2 086)	(2 319)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	256 578	197 380
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 300 524	2 977 425

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le cadre constitutionnel et législatif qui guide le Service correctionnel du Canada (SCC) a été établi par l'*Acte constitutionnel de 1982* ainsi que par la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC).

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3).

Il s'acquitte de son mandat dans le cadre des responsabilités essentielles suivantes :

Prise en charge et garde : Le SCC s'assure de la sécurité et du traitement humain des détenus, et répond à leurs besoins quotidiens, comme l'alimentation, les vêtements, le logement, les services de santé mentale et les soins de santé. Cela comprend aussi les mesures de sécurité en établissement, comme la répression des drogues, et les mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents;

Interventions correctionnelles : Le SCC réalise des activités d'évaluation et des interventions de programme pour aider les délinquants sous responsabilité fédérale à se réadapter et faciliter leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois. Le SCC mobilise aussi les citoyens canadiens pour en faire des partenaires dans la réalisation de son mandat correctionnel et assure la liaison avec les victimes d'actes criminels;

Surveillance dans la collectivité : Le SCC surveille les délinquants dans la collectivité et fournit une structure et des services pour appuyer leur réinsertion sécuritaire et réussie dans la collectivité. Il offre des possibilités de logement, des services de santé dans la collectivité et des partenariats avec des organismes communautaires. Le SCC s'occupe des délinquants faisant l'objet d'une libération conditionnelle, d'une libération d'office et d'une ordonnance de surveillance de longue durée;

Services internes : Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces 10 services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux conventions comptables du SCC énoncé ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables du secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le SCC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation correspondent aux montants déclarés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégré au Plan ministériel de 2023-2024. Les résultats prévus ne sont pas présentés dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation ni dans l'État consolidé de la variation de la dette nette de l'organisation parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel de 2023-2024.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes de la sous-entité dont est responsable la commissaire. Les comptes de cette sous-entité, soit le Fonds renouvelable CORCAN, ont été consolidés avec ceux de l'organisation, et les soldes et les transactions intra-entité ont tous été éliminés.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Les sommes à recevoir ou à payer du Trésor découlent d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

e) Revenus

- Les revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'événement qui a donné lieu aux revenus.
- Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- Le SCC tire aussi des revenus de la facturation d'autres ministères gouvernementaux pour des services de soutien internes qui sont ensuite disponibles dans le cadre d'accords conclus avec ces ministères.
- Le SCC ne peut pas affecter les revenus non disponibles afin de s'acquitter de son passif. Le SCC s'attend à ce que la commissaire assure le contrôle comptable et elle n'a aucune autorité en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, le SCC considère que les revenus non disponibles sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et qu'ils sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les paiements de transfert sont enregistrés comme charges lorsque l'autorisation de paiement existe et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité.

g) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du SCC découlant du régime. La responsabilité de l'organisation relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en qualité de répondant du régime.
- Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs prestations est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

h) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le SCC comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours. Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

i) Inventaires

- Les stocks destinés à la revente sont composés de matières premières, de produits finis et de travaux en cours. Ils appartiennent au fonds renouvelable CORCAN et sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. L'organisation comptabilise des provisions pour le surplus et la désuétude des stocks.
- Les stocks non destinés à la revente se composent de matériels et de fournitures conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure et sont évalués au prix coûtant. S'il n'y a plus de potentiel de service, les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

j) Immobilisation corporelles

Les coûts d'acquisitions de terrains, bâtiments, équipements et autres immobilisations corporelles sont capitalisés à titre d'immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, amortis sur la durée de vie utile estimée des actifs, comme décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*, des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition, et des actifs incorporels.

k) Passif éventuel et actifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

1) Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont remplis : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le SCC est directement responsable ou accepte la responsabilité du site, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du SCC concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou éteindre un passif sont estimables, prévisibles et prévus sur des périodes futures prolongées, une technique de valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du SCC, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif lié à des réclamations éventuelles et réglées, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs, la juste valeur des opérations non-monétaires liées aux immobilisations corporelles louées et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les données réelles pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

Les passifs environnementaux décrits à la note 5 sont sujets à une incertitude relative à la mesure en raison de l'évolution des technologies utilisées pour estimer les coûts de remise en état des sites contaminés, de l'utilisation des coûts estimatifs futurs et du fait que tous les sites n'ont pas eu une évaluation complète de l'ampleur et de la nature des mesures correctives. Les modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, le calendrier des dépenses, la technologie employée, les révisions des normes environnementales ou les modifications apportées aux exigences réglementaires pourraient entraîner des modifications importantes des passifs environnementaux comptabilisés.

n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations inter-entités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le SCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, qui le sont pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats nets des activités de fonctionnement du SCC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

(en milliers de dollars)	2024	2023
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 007 357	3 097 644
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(130 703)	(129 475)
Perte nette sur l'aliénation des immobilisations corporelles et autres ajustements	(9 662)	(20 490)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14a)	(197 967)	(179 660)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	780	11 092
Diminution des avantages sociaux futurs	1 887	6 386
(Augmentation) des passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2 872)	(2 633)
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	6 083	9 754
Autre	(549 955)	28 383
	(882 409)	(276 643)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	258 664	199 699
(Diminution) des stocks	(13 268)	(8 973)
Autre	4 618	3 709
	250 014	194 435
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 374 962	3 015 436

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations fournies et utilisées

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	3 127 665	2 809 900
Crédit 5 – Dépenses en capital	269 046	255 499
Postes législatifs :		
Fonds renouvelable CORCAN	19 532	13 225
Autres postes législatifs	281 865	253 535
	3 698 108	3 332 159
Moins :		
Autorisations utilisables dans les exercices ultérieurs (à l'exclusion de CORCAN)	141	2 319
Autorisation disponible du Fonds renouvelable CORCAN	21 670	22 532
Autorisations non utilisées : Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	288 652	235 730
Autorisations non utilisées : Crédit 5 – Dépenses en capital	12 683	56 142
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	3 374 962	3 015 436

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoiteurs et des charges à payer du SCC :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Comptes crédoiteurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	66 423	50 163
Comptes crédoiteurs – parties externes	101 107	88 400
Total des crédoiteurs	167 530	138 563
Charges à payer ⁽¹⁾	1 145 320	587 086
Total des crédoiteurs et des charges à payer	1 312 850	725 649

(1) Le passif des réclamations réglées inclus dans les charges à payer ci-dessus s'élève à 843 195\$ milliers de dollars au 31 mars 2024 (293 249 milliers de dollars au 31 mars 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Assainissement des sites contaminés	1 794	2 008
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	127 811	124 725
Total passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisation	129 605	126 733

a) Assainissement des sites contaminés

Le gouvernement a élaboré une « *Approche fédérale en matière de lieux contaminés* » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et l'environnement.

Le SCC a relevé un total de 29 sites (32 sites en 2023) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le SCC a évalué 12 sites (14 sites en 2023) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 1 045 milliers de dollars (1 249 milliers de dollars en 2023) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée sur la base d'évaluations de sites effectuées par des experts de l'environnement.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel le SCC applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, les projections indiquent que 6 sites devraient avoir un passif (6 sites en 2023) où une estimation du passif de 749 milliers de dollars (759 milliers de dollars en 2023) a été enregistrée à l'aide de ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 1 794 milliers de dollars (2 008 milliers de dollars en 2023), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Pour les 14 sites restants (12 sites en 2023), aucun passif pour assainissement n'a été reconnu. Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour ces sites, le gouvernement ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

a) Assainissement des sites contaminés (suite)

Le tableau suivant présente les montants estimatifs totaux de ces passifs par nature et par source et le total des dépenses futures non actualisées au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Lorsque l'estimation du passif est fondée sur un besoin de trésorerie futur, le montant est ajusté en fonction de l'inflation en utilisant un taux de l'IPC prévu de 2,0 % (2,0 % en 2023). L'inflation est incluse dans le montant non actualisé.

NATURE ET SOURCE DU PASSIF

Nature et source	2024			2023		
	Nombre total de sites ⁽⁵⁾	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif et dépenses totales non actualisées estimatives ⁽⁴⁾ (en milliers de dollars)	Nombre total de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif et dépenses totales non actualisées estimatives (en milliers de dollars)
Pratiques liées au carburant ⁽¹⁾	12	5	568	12	5	509
Sites d'enfouissement ou lieux d'élimination des déchets ⁽²⁾	9	6	765	11	7	902
Autres ⁽³⁾	8	7	461	9	8	597
Totaux	29	18	1 794	32	20	2 008

(1) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes méthodes de manipulation du carburant, p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX.

(2) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement/de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement/de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

(3) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles; utilisation de BPC, installations de formation en lutte contre les incendies, champs de tir et installations de formation, etc.

(4) Comme la différence entre le passif estimatif et les dépenses totales estimatives non actualisées pour chaque exercice n'est pas matérielle pour le SCC, la technique de la valeur actualisée pour calculer la valeur actualisée de chaque site n'a pas été utilisée.

De plus, durant l'année, 3 sites (7 sites en 2023) ont été fermés, car ils ont été soit corrigés soit évalués pour confirmer qu'ils ne répondaient plus aux critères pour enregistrer un passif pour site contaminé, et aucun site (aucun site en 2023) ont été rouverts puisque d'autres stratégies de remédiation sont en cours.

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le SCC a constaté des obligations de mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et d'autres matériaux dangereux dans les bâtiments, des obligations de fermeture et de post-fermeture associés aux autres travaux et infrastructures, des activités de mise hors service liés au matériel et outillage et d'autres obligations de mise hors service d'immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

	2024			2023	
	Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	Réservoirs de stockage	Obligations de fermeture et post-fermeture associées aux autres travaux et infrastructure	Total	
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Solde d'ouverture	122 986	1 471	268	124 725	121 748
Charge de désactualisation ⁽¹⁾	3 043	36	7	3 086	2 977
Solde de clôture	126 029	1 507	275	127 811	124 725

(1) La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus comprenant le passif s'élèvent à 153 640 milliers de dollars (153 640 milliers de dollars au 31 mars 2023). Il n'y a pas eu de nouvelles obligations ni de règlement en 2023-2024.

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2024	2023
Taux moyen pondéré d'actualisation	2,45%	2,45%
Période d'actualisation et moment du règlement	10 ans	10 ans
Taux d'inflation	2,00%	2,00%

Les efforts continus du SCC concernant l'évaluation des sites contaminés et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations peuvent entraîner des éléments de passif environnemental et d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations supplémentaires.

6. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du SCC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Avantages sociaux futurs (suite)

a) Prestations de retraite (suite)

Tant les employés que le SCC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2023-2024 s'élève à 168 828 milliers de dollars (167 478 milliers de dollars en 2022-2023). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2022-2023) les cotisations des employés et pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2022-2023) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'admissibilité de l'employé, les années de service et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2024, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	39 187	45 573
Charges pour l'exercice	(145)	(4 434)
Prestations versées pendant l'exercice	(1 742)	(1 952)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	37 300	39 187

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, sont crédités à ce compte toutes sommes d'argent que le détenu a en sa possession au moment de son admission ou de sa réadmission ainsi que toutes sommes d'argent reçues par lui pendant son incarcération, y compris les dons en argent versés par un tiers, les paiements pour la participation à un programme, une rétribution touchée pour un emploi dans la collectivité pendant que le détenu bénéficie d'un placement à l'extérieur ou d'une mise en liberté sous condition, une rétribution touchée pour un emploi dans un établissement fourni par un tiers, une entreprise commerciale administrée par des détenus approuvée par le SCC, des objets d'artisanat ou un travail exécuté sur commande ainsi qu'un paiement, une indemnité ou un revenu versé par une source privée ou gouvernementale. Les retenues seront effectuées de ce compte notamment pour le remboursement de dettes envers l'État, les cotisations à la Caisse de bienfaisance des détenus, les dépenses de cantine, les appels téléphoniques, les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus et tout autre paiement pour lequel le détenu est responsable.

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Solde d'ouverture	33 983	23 943
Montants reçus	49 004	58 166
Montants déboursés	(50 661)	(48 126)
Solde de fermeture	32 326	33 983

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche spécifiques, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou dans laquelle le service est exécuté. Le détail des opérations de ce compte va comme suit :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Solde d'ouverture	675	801
Montants reçus	7 676	13 332
Revenus constatés	(7 657)	(13 458)
Solde de fermeture	694	675

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Débiteurs, avances et prêts

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs, des avances et des prêts :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Débiteurs – autres ministères et organismes	10 752	19 922
Débiteurs – parties externes	78 226	79 812
Avances aux employés	2 393	2 759
Prêts aux libérés conditionnels et avances à des non-employés	193	115
	91 564	102 608
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(20 094)	(529)
Provision pour créances douteuses sur les prêts aux libérés conditionnels	(5)	(5)
Débiteurs et avances comptables bruts	71 465	102 074
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 452)	(1 130)
Total net des comptes débiteurs et des avances	70 013	100 944

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette.

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Débiteurs de parties externes		
Pas en souffrance	73 949	77 282
Nombre de jours de retard		
1 à 30	303	199
31 à 60	378	328
61 à 90	11	5
91 à 365	1 681	292
Plus de 365	1 904	1 706
Sous-total	78 226	79 812
Moins: provision pour moins-value	(20 094)	(529)
Total	58 132	79 283

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Stocks

Le tableau ci-dessous présente le détail des stocks :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Stocks destinés à la revente		
Matières premières	8 816	9 791
Travaux en cours	199	171
Produits finis	4 723	4 960
	13 738	14 922
Provision pour stocks périmés	(1 520)	(2 512)
Total des stocks destinés à la revente	12 218	12 410
Stocks non destinés à la revente		
Produits pharmaceutiques et fournitures de soins de santé	12 742	28 914
Autres fournitures	19 261	14 993
Vêtements	10 877	11 386
Matériaux de construction	4 780	5 023
Services publics	917	892
Autres stocks	4 100	4 545
Total des stocks non destinés à la revente	52 677	65 753
Total	64 895	78 163

Le coût des stocks utilisés non destinés à la revente constaté comme une charge à l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation se chiffre à 155 979 milliers de dollars en 2024 (139 620 milliers de dollars en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégories d'immobilisations	Périodes d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 25 ans
Matériel et outillage	10 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans
Véhicules	5 à 10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue
Actif en vertu de contrats de location-acquisition	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles (suite)

Catégorie d'immobilisations	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	2024	2023
(en milliers de dollars)												
Terrain	14 545	-	-	-	14 545	-	-	-	-	-	14 545	14 545
Bâtiments	2 975 000	-	64 093	(126)	3 038 967	1 670 050	87 180	(657)	(6)	1 756 567	1 282 400	1 304 950
Travaux et infrastructure	861 620	-	14 324	(7)	875 937	574 816	19 261	657	(7)	594 727	281 210	286 804
Matériel et outillage	138 212	8 791	(408)	(3 712)	142 883	92 840	4 169	(174)	(3 231)	93 604	49 279	45 372
Matériel et systèmes informatiques	122 897	35	15 335	(3 003)	135 264	100 377	6 226	-	(2 968)	103 635	31 629	22 520
Véhicules	108 195	10 210	324	(5 067)	113 662	64 968	7 964	280	(4 483)	68 729	44 933	43 227
Améliorations locatives	73 825	-	9 003	(10)	82 818	50 402	5 903	-	(10)	56 295	26 523	23 423
Actifs en construction	661 036	239 628	(103 029)	(5 199)	792 436	-	-	-	-	-	792 436	661 036
Total	4 955 330	258 664	(358)	(17 124)	5 196 512	2 553 453	130 703	106	(10 705)	2 673 557	2 522 955	2 401 877

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction d'une valeur de 102 779 milliers de dollars (60 975 milliers de dollars en 2023) qui ont été transférés à d'autres catégories d'immobilisations à la suite de l'achèvement des actifs. Les autres ajustements nets de 464 milliers de dollars (242 milliers de dollars en 2023) sont le résultat d'un exercice de validation effectué pendant cette année financière, ce qui comprend la radiation de divers projets dont on a estimé qu'ils ne satisfaisaient pas aux critères de capitalisation du SCC.

En avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de trois établissements (Pénitencier de Kingston, Centre régional de traitement de l'Ontario (CRTC) et l'Établissement Leclerc). Comme prévu, les fermetures ont eu lieu en septembre 2013. En décembre 2019, le SCC a reçu une évaluation du marché pour le Pénitencier de Kingston et le CRTC. Conformément à la NCSP 3150, cette évaluation a déclenché une analyse de l'évaluation par le SCC des propriétés et du besoin d'apporter des ajustements aux valeurs comptables nettes. En 2019, on a déterminé que les actifs du Pénitencier de Kingston et du CRTC seraient revus à la baisse et que leur valeur de marché combinée s'élèverait à 4 688 milliers de dollars, entraînant une réduction de la valeur de 40 512 milliers de dollars. Cette évaluation de la valeur résiduelle du Pénitencier de Kingston et du CRTC était fondée sur l'évaluation du marché fournie au SCC. Le SCC continuera d'évaluer la valeur du Pénitencier de Kingston et du CRTC chaque année pour déterminer si de futures réductions de la valeur ou d'autres ajustements sont requis. Il n'y a aucun changement depuis 2021-2022 quant à la valeur comptable nette de l'administration régionale de l'Ontario, qui est de 789 milliers de dollars. Si un autre changement à la valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston, du CRTC et de l'administration régionale de l'Ontario devient connu, une réduction de la valeur sera inscrite à ce moment. L'Établissement Leclerc demeure une immobilisation corporelle du SCC; il a été loué dans le cadre d'un accord d'exploitation de longue durée conclu avec le gouvernement du Québec.

Le SCC a également des bâtiments, des ouvrages et une infrastructure situés dans des réserves au sens de la *Loi sur les Indiens*, qui ne sont pas comptabilisés ci-dessus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Obligations contractuelles

Par leur nature, les activités du SCC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'organisation sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable se résument comme suit :

	2025	2026	2027	2028	2029 et exercices ultérieurs	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Acquisition de biens et de services	203 692	5 218	3 686	2 397	1 287	216 280
Contrats de location-exploitation	320	320	320	320	293	1 573
Total	204 012	5 538	4 006	2 717	1 580	217 853

13. Passifs et actifs éventuels

a) Passifs éventuels

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du SCC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres non. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le SCC a constaté une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 25 469 milliers de dollars (29 454 milliers de dollars en 2022-2023) au 31 mars 2024.

b) Actifs éventuels

Le SCC pourrait présenter une réclamation dans le cadre de ses activités normales, ce qui pourrait donner lieu à un actif éventuel. Toutefois, il est connu qu'il n'y en avait aucun ayant un résultat probable au 31 mars 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le SCC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Pendant l'exercice, aucune transaction importante a eu lieu à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes

Au cours de l'exercice, le SCC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation :

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	174 542	154 031
Installations	19 091	18 581
Indemnisation des accidentés du travail	2 770	2 872
Services juridiques	1 564	4 176
Total	197 967	179 660

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité, l'efficacité et la rentabilité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette du SCC.

b) Autres transactions apparentées

	2024	2023
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Créances	10 752	19 922
Créditeurs	66 423	50 163
Charges	556 396	482 953
Revenus	126 916	112 016

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Opérations entre apparentés (suite)

c) Transferts d'actifs à / (provenant) d'autres ministères

Durant l'exercice, le SCC a reçu des montants reliés aux trop-payés de salaires à recevoir d'autres ministères, dont la valeur s'établit à 9 milliers de dollars (174 milliers de dollars ont été transférés à d'autres ministères en 2023).

Il y a eu un transfert d'immobilisations de 32 milliers de dollars à un autre ministère en 2024 (aucun en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle

La présentation des données sectorielles repose sur le cadre ministériel de résultats de l'organisation. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

	2024					2023	
(en milliers de dollars)							
	Prise en charge et garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Transactions intra- entité (avec CORCAN)	Total	Total
Paievements de transferts							
Organisations et municipalités	787	219	4 565	-	-	5 571	4 962
Total des paievements de transfert	787	219	4 565	-	-	5 571	4 962
Charge de fonctionnement							
Salaires et avantages sociaux des employés	1 517 268	568 308	32 175	362 172	-	2 479 923	2 224 418
Services professionnels et spécialisés	191 633	77 593	162 275	66 830	(42 433)	455 898	401 854
Services publics, fournitures et approvisionnements	177 356	39 395	3 508	5 409	(6 599)	219 069	205 973
Amortissement des immobilisations corporelles	118 470	1 426	2 620	8 187	-	130 703	129 475
Paieement tenant lieu d'impôts	35 279	-	-	-	-	35 279	33 435
Locations	2 242	3 738	4 059	28 902	(4)	38 937	32 354
Matériel et outillage	22 288	3 036	274	12 259	(5 193)	32 664	28 488
Réparation et entretien	32 223	7 061	1 165	847	(15 941)	25 355	13 774
Installations	-	-	9 988	9 103	-	19 091	18 581
Paie des détenus	-	17 041	-	-	-	17 041	16 971
Voyages	6 123	3 677	311	6 427	(4)	16 534	13 795
Domage et réclamation contre la Couronne	4 978	48	28	175	-	5 229	5 784
(Gain)/perte sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(1 392)	42	100	5 616	-	4 366	9 554
Télécommunications	175	12	584	2 878	-	3 649	3 164
Réinstallation	-	8	-	3 276	-	3 284	3 840
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	2 856	-	16	-	-	2 872	2 633
Autres subventions et paieements	576 761	13 122	1 457	3 281	(89)	594 532	630
Transactions intra-entité (avec CORCAN)	(25 426)	(42 171)	(453)	(2 213)	70 263	-	-
Total des charges de fonctionnement	2 660 834	692 336	218 107	513 149	-	4 084 426	3 144 723
Sous-total des charges	2 661 621	692 555	222 672	513 149	-	4 089 997	3 149 685
Charges engagées pour le compte du gouvernement	(10 797)	(3 693)	(1 205)	(4 394)	-	(20 089)	(9)
Total des charges	2 650 824	688 862	221 467	508 755	-	4 069 908	3 149 676

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Information sectorielle (suite)

	2024					2023	
<i>(en milliers de dollars)</i>							
	Prise en charge et garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Transactions intra- entité (avec CORCAN)	Total	Total
Revenus							
Ventes de biens et de services	-	87 042	-	-	(29 045)	57 997	47 111
Revenus divers	4 366	41 270	-	5 173	(41 218)	9 591	7 564
Revenus gagnés pour le compte du Gouvernement	(4 366)	(47)	-	(624)	-	(5 037)	(2 643)
Transactions intra-entité (avec CORCAN)	-	(70 263)	-	-	70 263	-	-
Total des revenus	-	58 002	-	4 549	-	62 551	52 032
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 650 824	630 860	221 467	504 206	-	4 007 357	3 097 644

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2023-2024 ET DU PLAN D'ACTION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

1. INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service correctionnel du Canada (SCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs du SCC, son mandat et ses activités de programme se trouvent dans [le Rapport sur les résultats ministériels et le Plan ministériel](#).

2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

Le SCC reconnaît qu'il est important que la direction fournisse des messages clairs afin que les employés de l'ensemble de l'organisation comprennent leurs rôles et responsabilités dans le maintien d'un système efficace de CIRF. La priorité du SCC est de veiller à ce que les risques soient bien gérés, dans un environnement de contrôle réactif et axé sur les risques qui favorise l'amélioration et l'innovation continues.

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SCC a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation organisationnelle et de surveillance de son système de contrôle interne. Le Cadre de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) du SCC, qui a été approuvé par la commissaire en mai 2018, est en place et comprend:

- des structures de responsabilisation organisationnelle en ce qui concerne la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs jusqu'aux employés du SCC dans leurs domaines de responsabilité en matière de gestion du contrôle;
- une structure de contrôle interne et une approche de gestion, qui décrit l'approche globale relative à l'identification, à la documentation et à l'évaluation du contrôle interne;
- une surveillance et des mises à jour régulières de la gestion du contrôle interne, ainsi que la communication des résultats de l'évaluation connexe et des plans d'action au commissaire, aux cadres supérieurs et au Comité ministériel de vérification (CMV).

Le Comité ministériel de vérification fournit des conseils au commissaire au sujet de la pertinence et du fonctionnement des cadres et des processus organisationnels de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance.

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit :

- Services publics et Approvisionnement Canada qui est responsable de la gestion de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et de services, selon la délégation des pouvoirs du SCC, et fournit les services d'installations;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qui fournit les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, telle que la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- Le ministère de la Justice Canada qui fournit des services juridiques;
- Services partagés Canada qui fournit des services d'infrastructure de la technologie de l'information (TI) dans les domaines des centres de données et des services de réseaux.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se référer aux annexes des services susmentionnés pour mieux comprendre le système de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services spécifiques.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU SCC POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance en cours selon le plan de rotation de l'exercice précédent. En raison de considérations opérationnelles et de risques, certaines modifications ont été apportées au plan:

Travaux réalisés au cours de l'exercice 2023-2024 selon le plan de l'année précédente, sauf indication contraire:

Processus du plan d'action de l'année précédente	Statut au 31 mars, 2024
Clôture et rapports financiers	Les tests sont en cours.
Revenus, recevables et recettes	Les mises à jour de la cartographie des processus et de l'évaluation des risques sont terminés ; les tests seront achevés en 2024-2025.
Achats, créditeurs et paiements : - Contrats et approvisionnements (C&A) ; et, - les cartes d'achat du gouvernement (CAG).	-C&A: Complété tel que prévu; des actions correctives ont commencé. -CAG: les tests sont entièrement terminés et le rapport est en cours de finalisation.
Administration de la paie	Les tests sont en cours.
Fond de fiducie des détenus	Les tests sont en cours.
Inventaires: - Destiné à la revente - Aliments • - Pas destiné à la revente : biens consommables et équipement de protection individuelle	- Inventaire alimentaire : Complété tel que prévu; des actions correctives ont commencé. - Consommables et équipements de protection individuelle : Complété tel que prévu; des actions correctives ont commencé.
Immobilisations - Biens immobiliers - Biens immobiliers et non immobiliers	-Bien immobiliers: Complété tel que prévu; des actions correctives ont commencé.

Processus du plan d'action de l'année précédente	Statut au 31 mars, 2024
	- Le retrait des biens immobiliers et non-immobiliers ainsi que les transferts des intrants ou sorties (couvrant l'exercice fiscal 2022-2023): Non testé en raison de la faible valeur des transactions reliées au sous-processus.
Établissement des coûts	Les tests sont en cours.
Prévisions	Complété tel que prévu; des actions correctives ont commencé.
Système de gestion de l'information des services en alimentation (SGISA) – Contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI)	Complété tel que prévu; des actions correctives ont commencé.

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'année en cours sont résumés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante :

Le SCC réévalue les contrôles clés touchés par de nouveaux processus ou des processus modifiés de façon importante identifiés dans son plan de surveillance continue axé sur les risques. Le SCC surveillera les répercussions de l'évolution du milieu de travail changeant sur les contrôles clés et adaptera les activités de surveillance continues en conséquence. Pendant l'année en cours, aucun contrôle clé n'a été modifié de façon importante nécessitant une réévaluation.

Plan de surveillance continue axé sur les risques :

Dans le cadre de son plan de surveillance continue axé sur les risques, le SCC a terminé la réévaluation des processus énumérés dans le tableau ci-dessus.

Pour la plupart, les contrôles clés testés ont fonctionné comme prévu, avec certaines possibilités d'amélioration, et des plans d'action de la direction répondant aux recommandations ont été élaborés par les propriétaires de processus, comme il se doit.

4. PLAN D'ACTION DU SCC POUR LE PROCHAIN EXERCICE ET LES EXERCICES SUIVANTS

Le plan cyclique de surveillance continue axé sur les risques du SCC au cours des cinq prochaines années, fondé sur une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé et les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu, est présenté dans le tableau suivant.

Plan rotationnel de surveillance continue axé sur les risques

Domaines de contrôle clé- Processus	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Contrôles au niveau de l'entité (ELC)					
Contrôles au niveau de l'entité		✓			
Processus de gestion financière					
Prévisions			✓		
Planification et budgétisation (y compris la planification des investissements)		✓			✓
Etablissement des Coûts			✓		
Attestation du DPF	✓				
Contrôles internes en matière de rapports financiers (CIRF)					
Clôture des états financiers et déclarations			✓		
Revenus, recevables et recettes (RRR)	✓				
Achats, créditeurs, paiements	✓				✓
Administration de la paie		✓		✓	
Fonds de fiducie des détenus			✓		
Inventaires		✓		✓	
Immobilisation et obligations liées à la mise hors service d'actifs (OAR)	✓		✓		✓
Contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI)					
Contrôles généraux informatiques (CGI) ¹	✓	✓	✓	✓	

¹ CGTI – Une évaluation des risques des systèmes financiers du SCC a été réalisée en 2020-2021 afin de déterminer les priorités d'examen des contrôles informatiques. Un examen du système de gestion des salaires (SGS) sera effectué au cours de l'exercice 2024-2025.